


SERVICES ET AVANTAGES SOCIAUX

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS



LA FÉDÉRATION DES
**ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS**
DE LA SASKATCHEWAN



Chaque nouvel enseignant amorce son parcours professionnel à partir d'un point de départ particulier et avec une destination différente en tête. La Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan est là pour vous soutenir tout au long de votre carrière.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan inspire et encourage l'excellence de l'enseignement et de l'apprentissage dans le système public d'éducation depuis plus de 80 ans. Vous faites maintenant partie d'un organisme professionnel qui représente plus de 13 500 enseignantes et enseignants dans des écoles accueillant des élèves de la prématernelle à la douzième année en Saskatchewan. Vous êtes aussi un chef de file et un partenaire respecté et reconnu dans le milieu de l'éducation.

En qualité de membre, vous possédez un statut professionnel qui s'accompagne de responsabilités, de droits et d'avantages. En travaillant ensemble, vous et votre Fédération défendez les intérêts de la profession d'une voix crédible tout en répondant aux aspirations et aux besoins professionnels des membres. Chaque programme, ressource et service offert par la Fédération traduit les engagements de la profession enseignante et est conçu pour accroître le bien-être et la réussite des enseignants et de leurs élèves.

PROGRAMMES, SERVICES ET RESSOURCES

LE CENTRE DE RESSOURCES EMMA STEWART

(2311 Arlington Avenue)

Le Centre de ressources Emma Stewart est la bibliothèque professionnelle des enseignantes de la Saskatchewan. Grâce à sa collection de plus de 26 000 livres et ressources audiovisuelles, de 100 journaux et d'une sélection d'articles préparés par des enseignants, sans oublier son personnel sympathique et compétent, le Centre de ressources Stewart répond aux besoins de votre classe ainsi qu'à vos besoins en matière de recherche et de perfectionnement professionnel.

Le Centre est situé à Saskatoon, mais un service gratuit d'envoi postal est offert. Le matériel emprunté est accompagné d'une étiquette d'expédition qui vous permet de retourner vos emprunts gratuitement. Vous pouvez aussi consulter le catalogue en ligne pour rechercher, à n'importe quelle heure, les ouvrages dont vous avez besoin. Si vous ne savez pas exactement quels ouvrages répondraient aux besoins de votre classe, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre, en prenant soin d'indiquer un sujet ainsi que le niveau scolaire, et nous ferons le reste. Pour plus de détails, consultez le site Web www.stf.sk.ca > Professional Resources > Stewart Resources Centre (en anglais seulement).



RESOURCES

OCCASIONS DE CROISSANCE PROFESSIONNELLE

(2311 Arlington Avenue)

La Fédération offre différents programmes et services permanents, ainsi que des activités ponctuelles pour appuyer la formation continue des enseignants. Toutes ces initiatives reposent sur le principe fondamental selon lequel le perfectionnement professionnel des enseignants devrait être conçu et assuré par des enseignants.

Le personnel de la Fédération et l'Unité de perfectionnement professionnel de la Saskatchewan collaborent étroitement avec des enseignants et des partenaires pédagogiques aux quatre coins de la province pour planifier et offrir un éventail de ressources, d'ateliers, de séminaires, de conférences et d'événements novateurs et passionnants.

Consultez le calendrier à l'adresse www.stf.sk.ca > Professional Resources (en anglais seulement) pour connaître les prochains événements, pour savoir comment vous y inscrire et pour jeter un coup d'œil à notre catalogue en ligne.



PROFESSIONAL
DEVELOPMENT

RÉSEAUX DE CROISSANCE PROFESSIONNELLE

Les réseaux de croissance professionnelle regroupent des enseignants et d'autres éducateurs qui s'intéressent à un sujet, à un domaine de service ou à un groupe interdisciplinaire donné. Il existe 28 réseaux de croissance professionnelle, qui sont affiliés à la Fédération. Qu'ils soient composés de professeurs de musique ou de mathématiques, chaque réseau offre à ses membres toutes sortes de mesures de soutien comme des publications, des programmes sur place et d'autres mesures d'aide au perfectionnement professionnel. Pour obtenir une liste des réseaux, veuillez consulter le site Web www.stf.sk.ca > Professional Resources > Professional Growth Networks.

Nous vous invitons à présenter une demande d'adhésion gratuite au cours de votre première année d'enseignement en remplissant et en transmettant le coupon qui se trouve dans la section du site Web de la Fédération destinée aux enseignants débutants (Beginning Teachers).



PROFESSIONAL
GROWTH NETWORKS

LA FONDATION MCDOWELL

La Fondation McDowell est un organisme de bienfaisance indépendant qui finance la recherche en matière d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles primaires et secondaires publiques. Elle a été créée par la Fédération en raison du besoin pour la profession enseignante de participer davantage à la recherche pédagogique. La Fondation soutient une panoplie d'activités qui visent à améliorer l'enseignement de la prématernelle à la douzième année, dont l'octroi de subventions aux enseignants pour des projets de recherche menés en classe, un prix annuel décerné au cours d'une conférence qui offre des possibilités de réseautage et de mentorat aux enseignants et aux chercheurs, ainsi que des dialogues avec le milieu de l'enseignement.

Pour savoir comment participer aux activités de la Fondation, veuillez consulter le site Web www.mcdowellfoundation.ca (en anglais seulement).



SOUTIEN AUX MEMBRES

Les membres ont accès à un éventail de services et de mesures de soutien offerts par les cadres administratifs de la Fédération. Ces services sont confidentiels et visent à faciliter la prise de décisions opportunes et efficaces qui permettent de résoudre des questions et de garantir des relations respectueuses. Les enseignants aux quatre coins de la province ont accès à des conseils et à de l'aide en ce qui a trait à plusieurs questions professionnelles, dont les relations en milieu de travail, les contrats de travail et les questions juridiques liées au travail.

Veillez communiquer avec la Fédération et demander à parler à un cadre administratif, qui se fera un plaisir de vous apporter l'aide dont vous avez besoin et de répondre à vos questions.



MEMBER
SUPPORT

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES PROVINCIALES ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

La Fédération négocie les conventions collectives provinciales au nom des membres, ce qui englobe les questions liées aux salaires, aux avantages sociaux et aux conditions de travail. Les négociations collectives constituent un aspect important du travail de représentation qu'accomplit la Fédération afin de veiller à ce que chaque enseignant ait voix au chapitre lors des discussions et de la prise de décisions en matière d'éducation. S'il y a une question qui revêt de l'importance pour les enseignants, vous pouvez compter sur la Fédération pour qu'elle entame et mène des discussions avec les décideurs et le public en votre nom.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les négociations collectives, veuillez consulter le site Web www.stf.sk.ca > Teaching in Saskatchewan > Collective Bargaining (en anglais seulement).



COLLECTIVE
BARGAINING

SASKATCHEWAN BULLETIN

Publié chaque mois par la Fédération, ce journal renferme des articles opportuns sur ce qui se passe dans le milieu de l'éducation et sur les accomplissements des élèves et des enseignants dans les classes et les collectivités partout en Saskatchewan. Les articles publiés dans le *Saskatchewan Bulletin* sont aussi accessibles en ligne dans le e-Bulletin et à la page des nouvelles (News) du site Web de la Fédération.

TEACHER TALK

Nous sommes heureux d'offrir un forum de discussion en ligne, appelé TeacherTalk, qui facilite le réseautage professionnel entre pairs et la recherche de possibilités d'apprentissage pour tous les enseignants dans les écoles publiques de la Saskatchewan. TeacherTalk est une tribune qui permet de mettre en commun des stratégies d'enseignement, de discuter des difficultés pédagogiques et de collaborer à l'élaboration de pratiques exemplaires en matière d'éducation.

Consultez la section MySTF du site Web de la Fédération à l'adresse www.stf.sk.ca (en anglais seulement) et prenez part à la conversation!

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fédération et sur les services offerts aux enseignantes et aux enseignants, veuillez consulter le www.stf.sk.ca. Les nouveaux enseignants trouveront aussi des outils et des ressources qui visent à les aider à voler de leurs propres ailes au www.stf.sk.ca > Teaching in Saskatchewan > Beginning Teachers (en anglais seulement).



RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX

Nous croyons que les programmes d'avantages sociaux sont un moyen important de soutenir le bien-être et la sécurité financière des enseignants et de leur famille.

VOS AVANTAGES SOCIAUX

En tant que membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan, vous êtes admissible à une vaste gamme d'avantages sociaux pendant votre contrat de travail, qu'il s'agisse d'un contrat permanent ou temporaire ou d'un remplacement. Les avantages offerts sont les suivants :

- Régime de soins médicaux
- Régime de soins dentaires
- Régime de retraite
- Régime d'assurance-invalidité
- Assurance-vie collective*
- Assurance-vie temporaire facultative
- Programme d'aide aux membres et à leur famille

Les enseignants suppléants sont admissibles aux prestations de retraite et peuvent souscrire une assurance-vie temporaire facultative.

Tous les régimes énumérés ci-dessus sont administrés par la Fédération, sauf le régime de soins dentaires et l'assurance-vie collective obligatoire, qui sont administrés par la Teachers Superannuation Commission de la Saskatchewan.

* Si vous avez un contrat de travail temporaire, celui-ci doit être d'une durée d'au moins 20 jours d'enseignement pour que vous soyez admissible à l'assurance-vie collective obligatoire.

ADHÉSION

Un formulaire d'adhésion signé par vous-même et par un représentant de la commission scolaire qui vous emploie doit être transmis à la Fédération. Ce formulaire se trouve sur le site Web de votre commission scolaire ainsi que sur celui de la Fédération. Vos renseignements d'adhésion seront communiqués à la Teachers Superannuation Commission de la Saskatchewan. Chaque fois que vous signez un nouveau contrat de travail, vous devez transmettre un nouveau formulaire d'adhésion.

Si vos renseignements personnels changent, que vous partez en congé autorisé ou que vous abandonnez l'enseignement, vous devez remplir et transmettre un formulaire « STF Change of Information » (Modification aux renseignements

communiqués à la FSE). Vous pouvez aussi modifier votre nom et vos coordonnées en ligne en ouvrant une session dans la section MySTF de notre site Web. Vous devez aussi aviser le régime de soins dentaires de tout changement en envoyant un formulaire « Teachers' Dental Plan Change of Information » (Modification aux renseignements pour le régime de soins dentaires des enseignants) à la Commission.

DÉBUT DE LA COUVERTURE

La couverture des soins de santé et des soins dentaires commence une fois que vous avez cumulé 20 journées entières ou partielles d'enseignement pendant votre contrat de travail. Une fois que cette période de 20 jours est passée, la couverture est appliquée rétroactivement à votre première journée d'enseignement payée. Vous recevrez une carte personnalisée pour les médicaments sur ordonnance après cette période de 20 jours.

Si vous souscrivez une assurance-vie temporaire facultative et que vous remplissez les critères d'admissibilité à l'assurance, la couverture commence le jour où la Fédération reçoit votre formulaire d'adhésion rempli et le paiement de votre prime.

Toutes les autres prestations débutent le premier jour de votre contrat de travail.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX

Conçu pour offrir une couverture des soins médicaux en sus de la protection offerte par votre régime provincial d'assurance-maladie, le Régime de soins médicaux pour les membres de la FSE couvre une vaste gamme de frais médicaux admissibles pour vous, votre conjointe ou votre conjoint et vos personnes à charge pendant toute la durée de votre contrat de travail. Ce régime offre une couverture pour les médicaments sur ordonnance admissibles, les soins de la vue et d'autres soins de santé, ainsi que pour les soins médicaux d'urgence lors des voyages à l'extérieur du Canada. Cette prestation est financée par le gouvernement provincial; les enseignants ne versent aucune cotisation à ce régime.

Les participants au Régime de soins médicaux peuvent s'inscrire au service GroupNet de la Great-West Life pour transmettre et suivre en ligne la plupart de leurs demandes de règlement pour des soins de santé; ils peuvent aussi s'inscrire au dépôt direct. (Ce régime d'avantages sociaux est administré par la Fédération.)



HEALTH

RÉGIME DE SOINS DENTAIRES

Pendant toute la durée de votre contrat de travail, vous et votre famille bénéficiez d'une couverture pour un éventail de soins dentaires dans le cadre du Régime de soins dentaires pour les enseignantes et les enseignants de la Saskatchewan. Cette prestation est financée par le gouvernement provincial; les enseignants ne versent aucune cotisation à ce régime.



SÉCURITÉ FINANCIÈRE

RÉGIME DE PENSION

Tous les enseignants de la Saskatchewan qui ont commencé à enseigner après le 1er juillet 1980 participent au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan (le STRP). Votre pension du STRP est déterminée au moyen d'une formule fondée sur vos gains et vos années de service. Les cotisations de retraite mensuelles sont prélevées sur votre salaire par la commission scolaire qui vous emploie. Le gouvernement provincial cotise au régime de pension au taux négocié durant le processus provincial de négociation collective. (Ce régime d'avantages sociaux est administré par la Fédération.)



PENSION

RÉGIME D'ASSURANCE - INVALIDITÉ

Si une invalidité médicale vous empêche de revenir au travail une fois que vos prestations de congé de maladie sont épuisées, vous pouvez profiter d'une prestation mensuelle d'invalidité offerte dans le cadre du Régime d'assurance-invalidité à long terme pour les enseignantes et les enseignants. Des services de réadaptation qui facilitent le rétablissement et le retour à l'emploi sont aussi offerts. Vous devez présenter une demande pour avoir accès à ces prestations. Étant donné que ce sont les enseignants qui paient les primes, les prestations d'invalidité offertes dans le cadre de ce régime ne sont pas imposables. (Ce régime d'avantages sociaux est administré par la Fédération.)



DISABILITY

ASSURANCE-VIE COLLECTIVE

La couverture d'assurance-vie pour les enseignants qui ont un contrat de travail est offerte par le Régime collectif d'assurance-vie des enseignantes et des enseignants. La couverture équivaut au double du salaire maximum pour la classe 6, arrondi au millième supérieur le plus près. Une couverture d'un montant égal est aussi offerte en cas de décès accidentel et de mutilation. Le gouvernement provincial paie la moitié de la prime; l'autre moitié est prélevée directement sur la paie des enseignants.

ASSURANCE-VIE TEMPORAIRE FACULTATIVE

Portaplan est un régime d'assurance-vie temporaire qui offre de l'assurance-vie, de l'assurance-accident et de l'assurance-vie pour les personnes à charge pour vous et votre famille, et ce, à des tarifs de groupe. La participation est volontaire et les primes sont versées entièrement par le titulaire de police.

Si vous souscrivez une assurance-vie temporaire facultative, la couverture peut demeurer en vigueur après la fin de votre contrat de travail, ou après que vous avez changé de carrière ou déménagé dans un autre pays. (Ce régime d'avantages sociaux est administré par la Fédération.)



OPTIONAL
LIFE INSURANCE

RENSEIGNEMENTS

Pour accéder facilement aux renseignements sur vos prestations, veuillez consulter le site Web de la Fédération (www.stf.sk.ca) ou le livret d'information relatif à chaque régime. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à appeler la Fédération en composant le 1 800 667-7762 ou le 306-373-1660 à Saskatoon. Notre personnel compétent sera heureux de vous aider.

Si votre question concerne spécifiquement le régime de soins dentaires ou le régime collectif d'assurance-vie, veuillez communiquer avec l'administrateur de ces régimes, la Teacher Superannuation Commission de la Saskatchewan, en composant le 1 877 364-8202 ou le 306-787-6440 à Regina, ou consultez le site Web de l'organisme à l'adresse www.stsc.gov.sk.ca (en anglais seulement).

SERVICES EN LIGNE DE LA FES

Ouvrez une session dans la section MySTF du site Web www.stf.sk.ca pour avoir accès à des options libre-service qui sont conçues pour vous faciliter la vie.

Gestion du profil

- Modifiez votre nom, votre adresse postale ou votre adresse courriel.

Régime de soins médicaux

- Mettez à jour les renseignements sur votre conjoint ou votre conjointe et sur vos personnes à charge (régime de soins médicaux seulement).
- Imprimez des formulaires de demande de règlement contenant déjà vos renseignements personnels, dont votre numéro d'identification de participant au Régime de soins médicaux.
- Inscrivez-vous au service GroupNet de la Great-West Life pour transmettre et suivre en ligne la plupart de vos demandes de règlement pour des soins de santé, pour vous inscrire au dépôt direct et pour consulter vos soldes pour soins de la vue et votre rapport sur la prochaine date possible d'achat. Pour vous inscrire, vous devrez fournir le numéro de régime (51585) ainsi que votre numéro d'identification personnel de participant au Régime de soins médicaux.

Régime de retraite (Saskatchewan Teacher's Retirement Plan ou STRP)

- Utilisez l'estimateur de pension du STRP (le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan) pour estimer le montant de votre pension à différentes dates de retraite, selon les données que vous sélectionnez.
- Consultez vos relevés de pension annuels des trois dernières années.

Assurance-vie temporaire facultative (Portaplan)

- Consultez votre avis de prime annuelle le plus récent du régime Portaplan.
- Consultez votre couverture d'assurance actuelle, les renseignements sur vos bénéficiaires désignés et le mode de paiement choisi.

AUTRES SERVICES EN LIGNE

L'accès en ligne pour les participants au régime de la Financière Sun Life vous permet de transmettre vos demandes de règlement pour soins dentaires par voie électronique, de vous inscrire au dépôt direct et de consulter vos anciennes demandes de règlement pour soins dentaires et d'autres renseignements concernant vos prestations.

Pour obtenir des directives détaillées sur l'inscription, consultez la section « The Benefits of Going Online » du site Web de la Teachers' Superannuation Commission de la Saskatchewan à l'adresse www.stsc.gov.sk.ca (en anglais seulement).





LA FÉDÉRATION DES
**ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS**
DE LA SASKATCHEWAN

Saskatoon – Siège social

2317, avenue Arlington, Saskatoon (Saskatchewan) S7J 2H8

Tél. : 306-373-1660 ou 1-800-667-7762 **Télééc.** : 306-374-1122 **E:** stf@stf.sk.ca

Regina – rendez-vous seulement

Bureau 375-3303, rue Hillside, Regina (Saskatchewan) S4S 6W9

www.stf.sk.ca @SaskTeachersFed   